

Val de Bagnes! le mag

LE RENDEZ-VOUS DE VOTRE COMMUNE



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

ENVIRONNEMENT

LA COMMUNE 4
CONTRE-ATTAQUE

ÉNERGIE

RÉDUIRE SON 12
BILAN CARBONE

INTERVIEW

MAARTEN 14
VAN GEEST

JUIN 2023 - N° 2



agenda

Agenda complet des manifestations:
valdebagnes.ch/agenda

1-9 JUILLET 2023

FESTIVAL DES COMBINS

VAL DE BAGNES

7-9 JUILLET 2023

TRAIL VERBIER ST-BERNARD

BY UTMB

VAL DE BAGNES

14-30 JUILLET 2023

30^E ANNIVERSAIRE DU VERBIER FESTIVAL

VERBIER

21-23 JUILLET 2023

CIRQUE HELVETIA

LE CHÂBLE

31 JUILLET -1^{ER} AOÛT 2023

KERMESSE DE VERBIER

VERBIER

10 AOÛT 2023

DON DU SANG

LE CHÂBLE

10-13 AOÛT 2023

VERBIER E-BIKE FESTIVAL

LE CHÂBLE

22 AOÛT 2023

RENCONTRE CITOYENNE

DIALOGUE AVEC LES AUTORITÉS

LE CHÂBLE

9-10 SEPTEMBRE 2023

VERBIER ULTRA TRAIL

VERBIER

13 SEPTEMBRE 2023

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE CHÂBLE

23-24 SEPTEMBRE 2023

BAGNES CAPITALE DE LA RACLETTE

LE CHÂBLE

Impressum

Responsable de la publication: Commune de Val de Bagnes
Rédaction: lefinmot.ch – Administration communale
Graphisme et mise en page: laligne.ch – Impression: Publiprint,
Verbiér – Imprimé sur papier entièrement recyclé
Tirage: 6000 exemplaires – Parution: 4 fois par an
Pour écrire au journal: communication@valdebagnes.ch
Photo de couverture: Valérie Moulin



© V. MOULIN

ANNE BÜHRER MOULIN PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SÉCURITÉ ET SANTÉ PUBLIQUES

L'ÉTÉ, EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans notre belle commune, l'été est synonyme de courses en montagne et de moments d'exception partagés en famille ou entre amis lors de nos festivals de musique ou lors des manifestations organisées dans nos villages et sur nos alpages. Pour vous permettre de savourer ces instants, les équipes du dicastère Sécurité et santé publiques œuvrent en coulisse et se tiennent prêtes à intervenir 24 heures sur 24. Notre police municipale, notre équipe de chargés de sécurité ainsi que notre corps de sapeurs-pompiers mettent tout leur cœur et leur temps à assurer votre sécurité. Le Valais, par sa situation et sa topographie, est fortement exposé aux dangers naturels. Ceux-ci sont appelés à être plus fréquents du fait des changements climatiques, c'est pourquoi nous nous efforçons de nous y préparer au mieux. En prévision d'étés toujours plus secs, une formation sur les feux de forêts a été donnée au CSI des Combins en mai dernier. Nos guides observateurs surveillent étroitement le terrain afin d'anticiper chutes de blocs, laves torrentielles et avalanches. Des cartes de dangers et des systèmes de surveillance ont été mis en place, des travaux réalisés et d'autres planifiés, à l'image de l'ouvrage de protection du couronnement du barrage de Mauvoisin prévu d'ici l'automne. Quant à l'état-major de conduite régional d'Entremont, il est préparé à gérer les équipes d'intervention en cas de catastrophe et d'événement extraordinaire. Au nom du Conseil municipal et de l'administration communale, je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique été. Prenez le temps de vivre, d'écouter les grillons, de (re)découvrir nos sentiers, tout en respectant cette nature éblouissante et tellement fragile dans laquelle nous avons le privilège de vivre. !

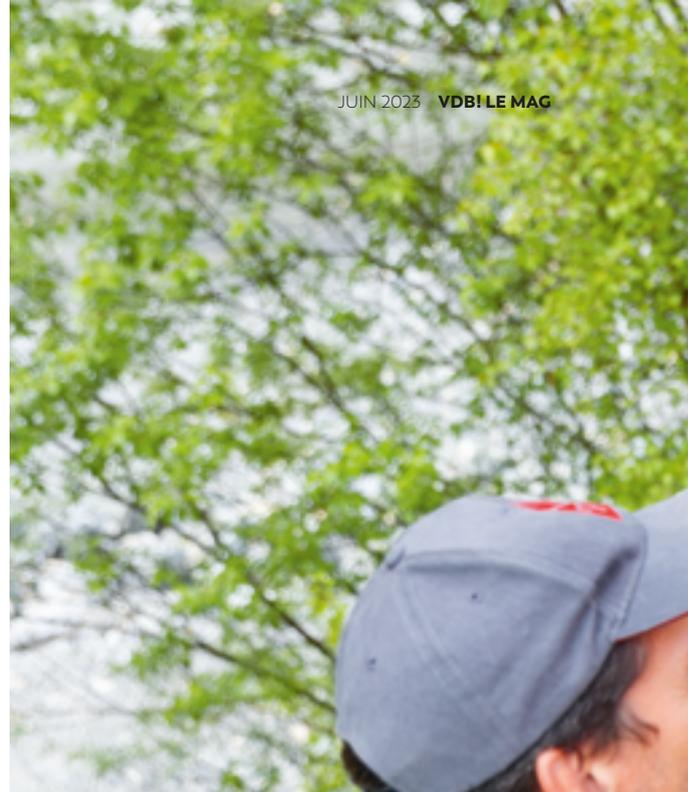


LE GIRO DE PASSAGE EN VALAIS



Malgré une météo capricieuse et un parcours raccourci au départ du Châble, la 13^e étape du Tour d'Italie a tenu toutes ses promesses, le 19 mai dernier. Pas de temps mort pour le peloton, qui a entamé la spectaculaire ascension en direction du col de la Croix-de-Cœur dès les premiers coups de pédale. Le public était présent en nombre, à 2173 mètres d'altitude, pour encourager les coureurs avant leur basculement vers la plaine et la montée finale vers Crans-Montana. !

Les employés communaux en formation avec le biologiste Florian Dessimoz. Les méthodes d'arrachage peuvent varier selon les espèces afin de déterrer efficacement les racines.



TENIR À DISTANCE LES PLANTES ENVAHISSANTES

Bunias d'Orient, renouée du Japon, solidage du Canada : des noms de plantes exotiques qui riment avec problématique, celle des néophytes envahissantes. La Commune de Val de Bagnes, qui mène des actions sur le terrain depuis plusieurs années, a décidé de renforcer sa lutte contre l'invasion ce printemps.



Elles portent de belles couleurs et des noms qui font voyager. Pourtant, elles ne sont pas les bienvenues chez nous. Ce n'est pas un hasard si elles sont d'ailleurs communément qualifiées d'envahissantes, ces plantes exotiques qui ont pris racine dans notre vallée et aux-

quelles s'attaque la Commune depuis plusieurs années. « De deux à trois espèces il y a vingt ans, on en trouve désormais une quinzaine sur le territoire communal », indique Jean-Christophe Bessard, directeur opérationnel du service des Travaux publics et Environnement.



DES PLANTES PAS SI BELLES QUE ÇA

Une invasion qui engendre des problèmes de diverses gravités. Florian Dessimoz, biologiste du bureau d'études Drosera Écologie Appliquée SA, en évoque quelques-uns : « Alors que la *berce du Caucase* provoque des réactions cutanées, le *bunias d'Orient*

DES EXOTIQUES QUI VIENNENT DE LOIN DANS LE TEMPS

« Pour les scientifiques, ce qui distingue un végétal indigène d'un exotique est son existence sur sol européen avant la découverte des Amériques à la fin du XV^e siècle. Importées dans nos contrées depuis cette période, les néophytes ont d'abord été cultivées et étudiées par des jardiniers-botanistes, souvent des hommes d'Église », explique Florian Dessimoz. Une grande quantité d'espèces originaires d'autres continents ont donc été introduites depuis la fin du Moyen Âge. Mais depuis que les jardins d'ornement ont remplacé les potagers nourriciers dans les années 1970-80, leur prolifération s'est accélérée. Et c'est précisément la colonisation rapide par certaines espèces qui est source de complications.

envahit les prairies ; n'étant pas ou peu brouté, il entraîne une perte de fourrage. Sans compter que certains végétaux comme le *séneçon du Cap* sont toxiques pour le bétail s'ils se retrouvent dans le foin. Quant à la *renouée du Japon*, elle colonise les talus et les berges des cours d'eau, étouffant toute

autre végétation en place. L'hiver, la plante meurt, à l'exception de ses racines, laissant le sol nu pendant toute la saison froide, ce qui favorise l'érosion et peut causer des déstabilisations de terrain. Sans oublier la perte générale de biodiversité que provoquent ces invasions.»



LES BONS RÉFLEXES POUR CONTRIBUER À LA LUTTE

DANS LA NATURE

- Apprendre à identifier les plantes envahissantes du Valais sur le site cantonal : vs.ch/web/sca/plantes-envahissantes
- Annoncer vos observations dans l'application pour smartphone InvasivApp (à télécharger depuis le site cantonal ci-dessus) ou les signaler à environnement@valdebagnes.ch ou 027 777 11 30

DANS VOTRE JARDIN

- Renoncez à planter des espèces problématiques
- Contrôlez vos terrains
- Éliminez les néophytes et supprimez les repousses selon les méthodes ad hoc (voir site cantonal ci-dessus)
- Privilégiez la lutte mécanique, évitez l'emploi d'herbicides
- Amenez les plantes arrachées au centre de recyclage du Châble dans des sacs-poubelle noirs non taxés, en ayant préalablement annoncé la dépose auprès du service environnement



→ Retrouvez davantage de photos sur notre site.

ACTION COUP DE POING

Le service Environnement de Val de Bagnes a empoigné le problème et mène plusieurs actions conjointes depuis plus d'une décennie. Travaux communaux, agriculture, paysagisme, triage forestier ainsi que population sont des leviers pour l'éradication des néophytes. Chaque groupe a déjà été informé des gestes à adopter.

En mai dernier, c'est une action coup de poing qui a été menée auprès du personnel des services communaux, sous la forme d'une journée de formation dispensée par Florian Dessimoz. L'action a été suivie d'une séance d'information destinée aux personnes qui pratiquent l'agriculture, début juin. C'est en effet avant la fin de la floraison qu'il faut agir, c'est-à-dire à partir de mai ou juin pour les espèces les plus précoces. À noter qu'une fois le terrain libéré des indésirables, un suivi sur cinq ans au minimum est préconisé. !

ZOOM SUR QUELQUES INDÉSIRABLES



Il est originaire d'Amérique du Nord : le *lupin à folioles nombreuses* a notamment été détecté sur les pistes de ski des Mayentsets et de Bruson.

Des actions sont menées chaque année par les employés communaux. Ici, les végétaux arrachés sont éliminés dans des sacs-poubelle afin d'être incinérés.



Le service Environnement de Val de Bagnes mène plusieurs actions conjointes depuis plus d'une décennie.



©DROSERASA



©DROSERASA

Il faut parfois l'aide d'un spécialiste pour différencier le *bunias d'Orient* du *colza* ou de la *moutarde des champs*.



©DROSERASA

Ce n'est ni une *camomille* ni une *pâquerette*. La *vergerette annuelle* peut se propager par ses graines sur de la terre collée à des chaussures.

DES ARCHIVES AUSSI EN PDF

L'administration a lancé un vaste projet de gestion électronique des documents. L'archivage des supports de données numériques y tient une place importante. Le point avec Julie Lapointe Guigoz, archiviste communale.



Des documents d'une certaine valeur historique, utiles pour retracer la vie d'une communauté : ainsi peuvent être qualifiées les archives. On se les représente volontiers au format papier, à l'image de plans, de PV de séances, de correspondances ou de photographies. Depuis plusieurs années, ces documents sont pourtant progressivement remplacés par des équivalents numériques. Des fichiers informatiques qui, en matière d'archivage, sont soumis aux mêmes contraintes légales que les fichiers papier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les archives communales sont conservées dans plusieurs dépôts. Mises bout à bout, elles représentent environ 700 mètres linéaires. Température, taux d'humidité et luminosité sont surveillés de près afin de ne pas détériorer les milliers de documents répertoriés.

La plus ancienne archive ? Un parchemin daté de 1292, une année après le pacte du Grütli. Un véritable trésor !

AVEC L'AIDE DE LA GED

C'est notamment pour répondre à ce défi que la Commune a lancé un vaste projet de gestion électronique des documents, aussi appelée GED. « L'objectif est de doter l'administration d'un outil qui permette de gérer efficacement les flux de documents numériques en vue

de leur archivage sur des serveurs », cadre Julie Lapointe Guigoz, archiviste communale depuis une dizaine d'années. Cela concerne les fichiers usuels, mais aussi tous ceux produits par les applications métiers spécifiques à chaque service. Comment archiver ces documents afin de garantir leur accessibilité dans le temps ? Comment les protéger pour qu'ils ne soient pas modifiés ? « Des solutions techniques existent, telles que la norme PDF/A pour l'archivage et la conservation à long terme des documents numériques », explique l'archiviste, qui collabore étroitement avec le service informatique sur ce dossier.

PHASE PILOTE ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Ce chantier complexe devrait s'étaler sur les cinq prochaines années. « Les choses vont se faire progressivement. Nous travaillons d'abord avec deux dicastères pilotes pour établir les principes de base, tels que les référentiels de classement, les métadonnées utiles à chaque document, les droits d'accès, les durées de conservation, etc. Nous sommes également en contact avec d'autres administrations qui avancent sur des projets similaires, ainsi qu'avec les archives cantonales, qui sont pionnières dans ce genre de solutions. » !

UN NOUVEL ESPACE DE VIE POUR LA COMMUNE

Le projet Curala entend apporter une réponse aux défis qui se posent en matière d'infrastructures, de mobilité et d'aménagement du territoire.

En parallèle à plusieurs années d'études, de concours d'idées et de travaux, le projet Curala continue son développement. La soirée d'information à la population, en fin d'année 2022, a donné lieu à des observations parfois enthousiastes, parfois critiques. Désormais, le projet entre dans une phase résolument publique. Il s'agit notamment d'en expliquer les objectifs, d'associer le législatif et la population aux réflexions, et de faire de Curala une réponse proactive aux défis qui se présentent. Ceux-ci sont nombreux et couvrent autant les thématiques d'infrastructures scolaires et sportives que la gestion du trafic ou l'aménagement du territoire.

RÉAFFECTER L'ESPACE AUX LOGEMENTS, COMMERCES ET SERVICES

Aujourd'hui, un énorme espace est réservé aux voitures et est perdu pour les activités humaines. Cet espace perdu, la Commune souhaite que les habi-

tants du village puissent se le réapproprier pour y développer de nouvelles activités. Commerces, espaces publics, logements, cheminements piétonniers sécurisés, rives de la Dranse renaturées et accessibles : le projet Curala, c'est tout cela à la fois. Par exemple, et c'est une demande forte exprimée depuis longtemps, la population a besoin de logements. Curala en prévoit près d'une centaine et projette également de réserver une priorité aux habitants de la région, avec des loyers plafonnés au niveau usuel des loyers neufs. Des logements seront en outre destinés aux seniors et offriront des prestations sociales et d'encadrement sécurisant. Avec Curala, la Commune entend répondre à une multitude de défis actuels et futurs, allant de la promotion d'une mobilité douce jusqu'à la création d'un tourisme durable, quatre saisons et familial, mettant en valeur les innombrables atouts culturels, naturels ou encore « gourmands » de la région. !

→ Plus d'infos sur le projet : valdebagnes.ch/curala

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Après avoir informé le législatif communal (mai et juin), la Commune organisera à l'automne 2023 une démarche participative qui permettra à la population de réfléchir à l'utilisation et à l'aménagement des espaces publics, des rives de la Dranse et du secteur Saint-Marc.



déci- sions

Aperçu des principaux sujets débattus
par le Conseil municipal, de mars à mai 2023

MONTANTS POUR LE SOUTIEN À L'HÔTELLERIE DISPONIBLES

Sur préavis de la commission ad hoc, le Conseil municipal a validé deux soutiens à l'hôtellerie pour des réfections d'établissements. Pour rappel, la Commune dispose d'un fonds d'aide qui permet aux hôteliers de solliciter un soutien financier en vue de travaux d'aménagement, d'agrandissement ou de rénovation de leurs établissements. Selon le règlement y relatif, le fonds est alimenté chaque année par un crédit budgétaire de 750 000 francs. !



→ Consultez le règlement



PROGRAMME DE LÉGISLATURE PREMIER SEMESTRE 2023

Le Conseil municipal s'est penché sur la mise à jour du programme de législature 2021-24 présenté au Conseil général en 2021 et qui guide l'action politique. Celui-ci était initialement composé de 48 mesures pour 6 défis principaux. L'augmentation du nombre de projets a motivé l'adaptation du programme avec l'ajout de plusieurs actions. À noter que toutes les mesures discutées en début de législature sont désormais engagées, voire terminées pour certaines. !

→ Retrouvez l'état des lieux des objectifs et mesures sur programme.valdebagnes.ch

État des mesures



RUE DE MÉDRAN TEST DE PIÉTONNISATION

Le Conseil a validé la phase test de la fermeture de la rue de Médran, prévue du 31 juillet au 14 août. Cela permettra d'analyser les répercussions et les retombées d'une telle démarche durant une période animée par plusieurs événements. Cette phase test sera l'occasion de juger des effets d'une telle fermeture auprès des commerçants, des résidents et des hôtes de la station. Cette démarche entre dans le programme de plan directeur de la mobilité communal. !



PHOTOREPORTAGE: ALPIMAGES

ACCUEIL DES NOUVEUX ARRIVANTS ET DES CITOYENS NATURALISÉS EN 2020-21-22

Selon la volonté du Conseil municipal, le service de l'intégration a mis sur pied deux événements destinés à accueillir, d'une part, les nouveaux arrivants, et, d'autre part, les personnes étrangères naturalisées qui ont ainsi acquis leur droit de vote et d'éligibilité. Les deux soirées se sont tenues les 21 et 26 avril 2023 à l'Espace Saint-Marc, dans une ambiance conviviale. Elles ont permis d'illustrer toute la diversité de la commune et de présenter les projets en cours sous la responsabilité de chaque dicastère. Ces deux soirées ont réuni au total près de 300 participants, qui ont ainsi pu découvrir l'organisation politique et administrative de Val de Bagnes et faire connaissance avec les autorités. !



Retrouvez l'ensemble des décisions du Conseil municipal sur valdebagnes.ch/decisions

ENGAGEMENTS POUR LE CLIMAT

La Commune a renouvelé sa certification Cité de l'énergie, avec une belle progression au niveau de son efficacité énergétique. Elle a défini son programme et sa vision pour parvenir à la société à 2000 watts. Afin d'atteindre ces buts ambitieux, elle a signé la Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes. Elle confirme ainsi ses engagements pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre, un approvisionnement énergétique 100 % renouvelable et pour mieux réagir aux effets des changements climatiques. Val de Bagnes a également ratifié la charte « Standard Bâtiments 2019.1 », qui est une norme pour des bâtiments respectueux de l'énergie et de l'environnement.

→ Plus d'infos sur valdebagnes.ch/labels



© FREEPIK

FAIRE DE SON MIEUX POUR LA PLANÈTE

La famille Lovey, à Verbier, fait partie de la première volée du programme « Ma commune et moi ». Comme une vingtaine d'autres foyers, elle suit les conseils d'une coach pour réduire son impact environnemental.

Les premières familles participant au programme « Ma commune et moi », promu par la Commune de Val de Bagnes et Altis, ont démarré leur aventure au mois de mai. Parmi elles : Céline et Bertrand Lovey, de Verbier, avec leurs deux filles Élise et Anaïs. « J'ai découvert ce programme un peu par hasard, en parcourant une publication d'Altis », se souvient Céline. L'envie d'évaluer leurs habitudes de consommation et la curiosité d'apprendre de nouvelles choses pour améliorer leur rapport à l'environnement l'ont motivée à s'inscrire. Le soutien financier communal (*lire l'encadré*) a aussi été un élément déclencheur. « C'est réjouissant de constater que des collectivités soutiennent ce genre de démarche. Autant en profiter ! »

UN BILAN CARBONE PLUTÔT BON

Le processus, qui s'étend sur six mois, débute par un rendez-vous avec une coach d'Altis pour établir le bilan carbone du ménage. Sont pris en compte les critères liés à l'habitat, à la mobilité, à l'alimentation, et à la stratégie d'achats. Avec un total de treize tonnes équivalent CO₂ par an, le bilan de la famille Lovey est inférieur à la moyenne suisse d'en-

viron 25 tonnes pour un ménage de taille comparable. « On ne savait pas trop à quoi s'attendre », reconnaît le couple. « Savoir que nos émissions sont en dessous de la moyenne nous rassure sur notre mode de vie. Et surtout, cela nous encourage à poursuivre nos efforts pour préserver la planète. »

AFFINER LES RÉGLAGES

Les discussions avec leur coach font émerger plusieurs pistes d'amélioration pour chacun des quatre axes évalués. Au niveau de l'habitat, de petits réglages par-ci par-là devraient permettre de réduire la consommation d'énergie, et aussi la facture. « Notre maison est récente », précise Bertrand. « Elle est bien isolée, et construite avec des matériaux naturels. Nous sommes équipés d'une pompe à chaleur, dont nous pourrions, semble-t-il, optimiser les réglages. Il nous a aussi été conseillé d'équiper nos robinets de réducteurs de débit. Ce sont de petites choses que nous pourrions facilement mettre en place. »

PASSER À L'ÉLECTRIQUE ?

La mobilité pèse pour environ un tiers dans le bilan carbone du ménage, qui possède une voiture pour





Céline et Bertrand Lovey, et leurs filles Élise et Anaïs, sont prêts à remettre en cause certaines de leurs habitudes afin de préserver la planète.

DEUXIÈME VOLÉE : INSCRIPTIONS OUVERTES

Les personnes intéressées à prendre part au programme « Ma commune et moi » peuvent s'inscrire pour la deuxième volée, qui démarrera en décembre. D'une valeur réelle de 640 francs, ce coaching personnalisé est largement subventionné. La participation par foyer est de 90 francs, le solde étant pris en charge par la Commune.

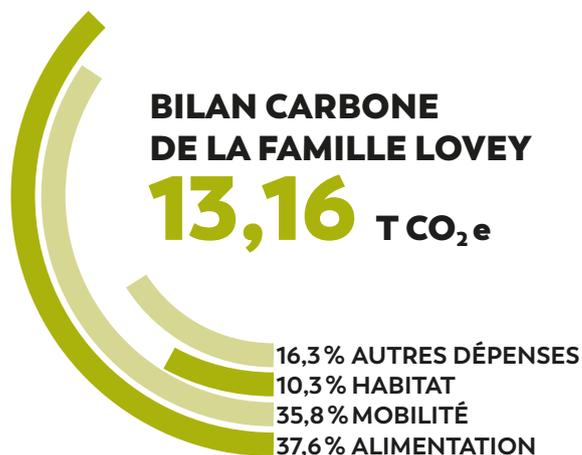
→ Informations et inscriptions sur energie.theque.ch

la famille. « Mais pas encore de voiture électrique », nuance Céline, qui réfléchit à utiliser davantage les transports publics pour rejoindre Martigny, où elle travaille comme diététicienne. Quant à Bertrand, guide de montagne, il songe à privilégier plus souvent le VTT électrique familial. En attendant de passer à l'électrique, le couple a déjà prévu les raccords pour leur future borne de recharge.

Quant aux achats vestimentaires, la marge de progression réside dans le choix de marques écoresponsables et dans une meilleure valorisation des cycles de vie des vêtements. « Nous avons de quoi nous améliorer sur ce point, en nous tournant vers les circuits de seconde main ou de vente-échange, par exemple. » Des bonnes résolutions que la famille Lovey compte bien mettre en pratique sans tarder. !

PRODUITS LOCAUX ET HABITS DE SECONDE MAIN

En matière d'alimentation, la famille Lovey est particulièrement sensible aux produits qu'elle consomme. Et pour cause, puisqu'il s'agit du domaine professionnel de Céline. « Nous veillons à la provenance des aliments et favorisons les achats de proximité. Nous cultivons aussi notre propre jardin, faisons nos yogourts et notre pain maison. Bertrand a une formation de boulanger, ça aide ! » Des bonnes pratiques qui n'empêchent pas de revoir quelques habitudes. « Pour bien faire, il faudrait réduire notre consommation de viande et de produits laitiers. Mais quand on a des agriculteurs dans la famille et une fromagerie à quelques mètres de la maison, c'est difficile de s'en passer. »



« LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VA DE PAIR AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Maarten van Geest occupe le nouveau poste de délégué à la promotion économique. Ce Hollandais d'origine vit dans la région depuis une dizaine d'années. Il fait le point sur son rôle et les défis qui attendent les entreprises.



Quelles sont vos principales missions en tant que délégué à la promotion économique ?

Ce rôle de délégué a été créé, depuis le 1^{er} juin, dans le but de servir de point de contact pour les entreprises installées ou désirant s'installer sur le territoire communal. J'en résumerai les missions au nombre de trois : informer, accompagner, stimuler.

C'est-à-dire ?

Le travail d'information est double. D'une part, il s'agit d'informer les entreprises des projets communaux qui peuvent les intéresser, et, d'autre part, il s'agit d'informer le public des actualités liées au tissu économique local. En matière d'accompagnement, je suis là pour écouter les besoins des entreprises et voir dans quelle mesure la Commune peut les aider. Enfin, l'un de mes objectifs sera de stimuler l'entrepreneuriat en général dans la région et de faciliter les échanges entre les acteurs économiques.

Sur quoi allez-vous concentrer vos priorités d'ici fin 2023 ?

La priorité est d'élaborer la stratégie de développement et de promotion économique au niveau com-

munal, laquelle devra être approuvée par les autorités. C'est elle qui va poser les bases des actions futures. En parallèle, je vais poursuivre les prises de contact entamées avec les entreprises locales et les partenaires régionaux et cantonaux. Il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble à laquelle rattacher notre vision communale.

Sait-on combien d'entreprises sont aujourd'hui actives à Val de Bagnes ?

Plus de mille entreprises sont recensées. Un travail d'inventaire approfondi est en cours. Il doit nous apporter une meilleure connaissance du tissu local, des tailles d'entreprises et des secteurs d'activités représentés.

Quelles sont les cartes à jouer pour la Commune en matière d'attractivité ?

La région dispose d'excellentes infrastructures. La liaison avec l'arc lémanique se fait en moins de deux heures en transports publics, tandis qu'un réseau internet performant offre des conditions de connexion similaires à celles des centres urbains. À l'heure où la montagne est prisée pour le télétravail, ce sont des atouts qui ont leur importance. Ajoutez à cela la proximité avec la nature, et vous obtenez de quoi motiver des entrepreneurs à développer leurs activités ici.



© V. MOULIN

Et l'attractivité fiscale ?

Ça compte, c'est certain. Mais je pense que le meilleur atout de la région réside dans la combinaison parfaite entre une excellente qualité de services et des paysages que beaucoup nous envient.

Quels types d'entreprises souhaitez-vous attirer ?

Cela va dépendre de la stratégie qui aura été validée. Ce qui est certain, c'est que Val de Bagnes a le potentiel pour séduire de nouvelles entreprises. Prenez BlueArk, ce pôle d'innovation dédié à la gestion de l'eau et des ressources naturelles. On peut imaginer que des nouvelles startups soient attirées par les projets qui y sont menés. De manière plus large, il s'agira d'être à l'écoute des entreprises déjà installées sur le territoire, afin de les accompagner au mieux dans les challenges qui les attendent.

Vous pensez à des challenges en particulier ?

Les questions d'innovation, de digitalisation, de sécurité des données et de durabilité concernent toutes les entreprises. Mon but sera d'aborder avec elles ces challenges communs, afin qu'elles puissent y réfléchir ensemble et partager leurs expériences. La digitalisation, par exemple, a déjà bouleversé plus d'une profession. Et ce n'est pas fini. Il faut voir ces changements comme des opportunités, et les anticiper dès maintenant plutôt que de les subir.

Comment abordez-vous la question de la durabilité ?

Le développement économique va de pair avec le développement durable. Cela est d'autant plus vrai pour une région de montagne comme la nôtre, qui vit du tourisme. Mais on ne peut pas compter uniquement sur les sports d'hiver pour assurer la prospérité de la vallée sur les dix, quinze, vingt prochaines années. Notre région doit se diversifier. L'un des défis sera d'évoluer vers une économie davantage circulaire, mieux répartie tout au long de l'année, et qui valorise les circuits courts.

Un mot sur votre lien avec la vallée ?

C'est la plus belle région du monde ! J'en suis tombé amoureux très tôt. J'ai eu la chance de fréquenter la vallée depuis mon enfance, avant d'y poser mes valises en 2011. Avec ma femme et nos deux enfants, nous habitons Versegères depuis 2014.

Vous y avez aussi développé plusieurs projets ?

Je suis une personne de contact. Ce qui me motive, c'est de créer des liens avec les gens. J'ai ainsi lancé un espace de coworking, à Verbier, il y a quelques années. Ces liens, je les entretiens aussi via le sport en étant actif dans des sociétés locales. J'ai notamment été à l'origine de la création d'un club d'unihockey dans la station, et je pratique régulièrement le tennis. !

→ Plus d'infos sur valdebagnes.ch/developpement-economique

en bref

Retrouvez dans cette rubrique un condensé de quelques projets d'actualité qui rythment la vie de notre commune.



ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA SOLUTION EBILL RETARDÉE

Dans le précédent numéro de *VdB! Le Mag* (édition de mars 2023, p. 9), nous vous informions de la mise en place, courant mai, de la facture électronique (eBill) au sein de l'administration communale. En raison de problèmes techniques, le déploiement de ce service, qui entre dans la stratégie de digitalisation des prestations communales, est reporté de quelques mois. Nous vous remercions de votre compréhension. !

VOUS AUSSI, PROFITEZ DU VIP PASS!

Chaque été, le VIP Pass donne accès à plus de 50 activités sportives et culturelles à prix réduit, mobilité incluse. En tant que résident de Val de Bagnes, vous pouvez aussi en profiter. Bénéficiez, par exemple, de la gratuité à la piscine extérieure du centre sportif, au musée de Bagnes ou au minigolf, ainsi que de 50% de réduction sur les animations de Verbier Tourisme. Pour acquérir ce sésame, il vous faut présenter une attestation de domicile en cours de validité auprès des offices du tourisme de Verbier, de Val de Bagnes au Châble, ou de Fionnay. Le VIP Pass est proposé aux résidents à un tarif spécial de 120 francs pour les adultes et de 60 francs pour les enfants de 6 à 16 ans. Il est valable durant la saison d'été, du 1^{er} juin au 31 octobre. !

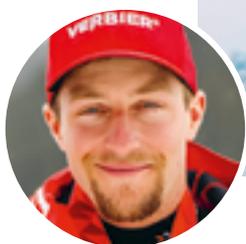


→ Accédez à la liste complète des avantages!



BAGNARDS ET CHAMPIONS SUISSES

Les championnats suisses de ski ont fait vibrer le val de Bagnes à la fin du mois de mars dernier. Malgré des conditions météo difficiles, la manifestation a été une réussite et les émotions au rendez-vous. Félicitations aux organisateurs de cette belle fête populaire, qui a donné l'occasion aux talents du cru de s'illustrer aux côtés de stars du cirque blanc tels que Marco Odermatt et Wendy Holdener. Un immense bravo aux deux skieurs bagnards, Justin Murisier et Denis Corthay, qui ont terminé respectivement sur la plus haute marche du podium de la descente et du super-G. !



© KUWA SWISS



Retrouvez nos actualités
sur valdebagnes.ch

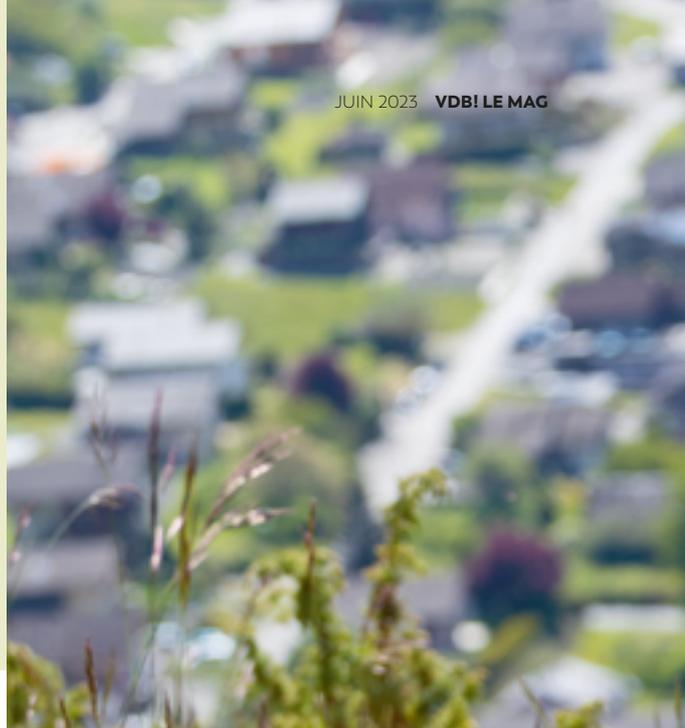


RENCONTRE CITOYENNE DE CHEMIN-DESSUS

Quatre fois par année, les autorités communales rencontrent la population des villages à l'occasion de soirées dédiées. Le 25 avril, c'est à Chemin-Dessus que les discussions ont eu lieu avec une cinquantaine de citoyens venus découvrir les projets communaux en cours et les thématiques plus spécifiques à Chemin-Dessus et environs. Les préoccupations villageoises concernent principalement les relations intercommunales avec la Ville de Martigny, les réseaux d'eau, le tourisme doux (VTT, camping, parking), les transports publics, la salubrité (entretien, déneigement), ou encore les activités jeunesse. La plupart des réponses ont été livrées durant la rencontre, avec le soutien des directeurs opérationnels et des membres d'Altis aussi présents. Un compte rendu des échanges est disponible sur le site internet communal. !

© DR

un village à l'abersia un



« GRÂCE AU BÉNÉVOLAT, J'AI RENCONTRÉ DE BELLES PERSONNES »

Éric Cornaro vit à Vollèges depuis dix ans et connaît le val de Bagnes depuis plus d'un demi-siècle. Valaisan de cœur, il nous confie comment il est arrivé dans nos contrées et ses astuces pour nouer de nouvelles amitiés.

Il a offert de faire le déplacement en plaine pour nous rencontrer. Le précédent numéro du magazine sous le bras, Éric Cornaro lance d'emblée et en toute humilité: « Je vous préviens tout de suite, je ne sais pas s'il y a quelque chose d'intéressant à écrire sur moi! Je ne suis pas Christophe Maret... » Pourtant, le personnage mène une existence bien remplie. Opticien de formation, officier à l'armée, président de commune, sportif à ses heures perdues, membre de comités, et bénévole dévoué, Éric a eu plusieurs vies qu'il dévoile volontiers, sans se départir de son sourire.

UN PIED-À-TERRE EN VALAIS

Originaire de Vevey, Éric y étudie pour devenir opticien. À environ vingt ans, son côté baroudeur le pousse à prendre son envol. Il quitte la Suisse pour travailler une année en Allemagne et y apprendre la langue. À son retour, il effectue son école de recrues, puis repart découvrir d'autres horizons, au



Canada cette fois: « C'était la fin des années 1960 et le Canada cherchait des travailleurs qualifiés. Mon visa en poche, j'ai visité Montréal puis Vancouver. J'ai tellement aimé ce pays que j'ai failli y rester. Mais j'ai préféré obtenir une maîtrise fédérale et je suis rentré. J'étudiais à Brigue tout en travaillant à Martigny. C'est là que j'ai rencontré ma femme, une



UNE VALLÉE, DES VISAGES

À travers cette rubrique « Un village, un visage », VdB! Le Mag part à la rencontre d'habitants de toute la vallée pour explorer leur parcours de vie et leur attachement à ce coin de pays.

de phoque. Nous avons aussi participé à plusieurs marathons à New York, Dublin et Paris, à des courses populaires, et à des treks au Népal et en Afrique. Un jour où nous faisons du vélo dans la campagne fribourgeoise, nous avons débouché sur La Veveysse, que nous avons trouvée splendide. Nous y avons acheté un terrain pour y emménager.»

UN NON-FRIBOURGEOIS À LA PRÉSIDENTIE

Après la parenthèse vaudoise, l'épisode fribourgeois de la vie d'Éric lui réserve son lot de surprises. Alors qu'il était caissier pour la Jeunesse de Saint-Martin, on lui propose d'organiser le Giron des Jeunesses. À travers cet engagement bénévole, il se familiarise avec la vie locale et, de fil en aiguille, se retrouve syndic de la commune de Saint-Martin : « C'était dingue, car je n'étais ni fribourgeois, ni affilié à un parti, et j'ai pu devenir président de commune. En Valais, c'est inimaginable, sourit-il. Ce poste m'a beaucoup apporté, j'y ai appris énormément de choses. Malheureusement, un infarctus m'a poussé à arrêter cette activité. Cet épisode coïncide avec notre volonté d'habiter de manière permanente dans le val de Bagnes. Nous n'en pouvions plus du stratus hivernal et nous avons décidé d'un commun accord de nous installer au-delà de 800 mètres d'altitude. Ma femme souhaitait être proche de sa famille à Verbier sans y habiter, et c'est ainsi que nous sommes arrivés dans le village de Vollèges. Le paysage a bien entendu joué un rôle dans ce choix, car nous faisons énormément de randonnées et de ski de fond.»

« Nous n'en pouvons plus du stratus hivernal et nous avons décidé de nous installer au-delà de 800 mètres d'altitude. »

DONNER DE SON TEMPS

De retour en Valais, Éric s'engage pour La Sève, la société d'entraide de Vollèges et environ. Il livre les repas à domicile pendant huit ans. En parallèle, il entre au comité du four banal de Vollèges et travaille à sa rénovation : « Être bénévole, c'est donner de son temps. Nous avons mis sur pied un groupe de gens de tous les corps de métier. Nous nous sommes réunis tous les jeudis pendant trois ans pour monter ce projet de rénovation. Grâce au soutien de Léonard Gianadda, nous avons pu le concrétiser. Le four est rénové avec des matériaux modernes et l'atelier des terroirs permet d'accueillir entre 30 et 40 personnes pour des séminaires. Je participe toujours aux fournées officielles, même si je ne fais plus partie du comité. Grâce au bénévolat, j'ai rencontré de belles personnes avec qui j'ai noué des amitiés fortes, et ça n'a pas de prix! » !

Bagnarde pure souche de Verbier. J'y ai acheté un chalet et c'est devenu mon coin de paradis!»

Ils quittent ensemble le Valais pour élire domicile à Échandens, où naissent leurs trois enfants. Mais l'Ouest lausannois se densifie et ils s'y sentent à l'étroit. « Nous sommes des mordus de sport. Nous revenions souvent en Valais pour faire de la peau

culture



LES ARCHIVES S'ENRICHISSENT

L'acquisition de fonds privés enrichit le patrimoine culturel de la commune de Val de Bagnes et participe à la construction de la mémoire collective. En janvier dernier, Annemarie Romanens-Schütz, de Grand-Saconnex, confie l'album photos de son papa, Jean-Pierre Schütz (1926-1973), aux archives communales. Cet ingénieur-géomètre fut affecté au service topographique du barrage de Mauvoisin dans les années 1950 et réalisa des clichés inédits de la construction. !

→ Plus d'infos sur Mémoire d'archives : valdebagnes.ch/histoire

LES MAISONS DU PATRIMOINE OUVRENT LEUR PORTE CET ÉTÉ

Éclatées sur le val de Bagnes, les Maisons du Patrimoine vous accueillent durant les mois de juillet et d'août. Au programme : moudre du grain à Sarreyer, sculpter un pendentif en pierre ollaire à Champsec, découvrir la Forge Oreiller à Villette ou la Maison des Glaciers à Lourtier. Au travers d'expositions permanentes ou de visites guidées, les Maisons du Patrimoine offrent aux visiteurs un voyage à travers l'histoire des sociétés alpines et de la vallée. !

→ Plus d'infos sur museedebagnes.ch/les-maisons-du-patrimoine



© O. LOVEY

LE BIBLIOBUS FAIT HALTE À VERBIER

L'été prend la forme de lectures et de jeux durant quatre jeudis à la bibliothèque de Verbier. Le bibliobus interculturel « Bain de livres » fera halte dans la station, avec à son bord environ 800 livres pour enfants en plus de 60 langues ! Profitez de votre après-midi pour lire, partager et découvrir des jeux présentés par l'équipe de la ludothèque. !

→ Prochains rendez-vous : les 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, de 14h à 18h. Entrée libre.



© BIBLIOBUS